RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
MAIRIE DE LATOUR-BAS-ELNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°44/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le premier juillet, le Conseil Municipal de la Commune de LATOUR-BAS-ELNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le jeudi 24 juin 2021
Présents : M. BONNEAU François, Mme PIC Odile, Mme CAMPS Séverine, M. M'ZOURI Adel, Mme OLIBO Marie-Hélène, M. BERTRAN DE BALANDA Jean-Louis, M. CAMALY Julien, M. CAYUELA Jean-Marie, Mme CULAT Danielle, M. DECROCK Frédéric, Mme DEL AGUILA BARBE Anne, M. DELANNE Claude, M. FILELLA David, Mme HOGNON Sophie, Mme INIESTA Nuria, Mme JORDA Julie, Mme ORTEGA-ROMERO Marie, M. Franck PENEL, M. ROGÉ Pierre, Mme SENEGA DUPRÉ Patricia, Mme SOUBIELLE Eva.
Excusés : M. LLUGANY Julien donne pouvoir à M. BONNEAU François, M. COSTA Claude donne pouvoir à M. CAYUELA Jean-Marie.
Secrétaire de séance : Mme SOUBIELLE Eva.

Objet : Décision modificative N° 1 – Virement des crédits

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la décision modificative suivante :

	Augmentation crédits	Diminution crédits
C/21316 Equipements cimetière	6.000,00 €	
C/2158 Autres installations, matériel, outillage technique	5.200,00 €	
C/2188 Autres immobilisations corporelles	1.500,00 €	
C/2315 ope 248 Aménagement zone 1AU	9.000,00 €	
C/21533 ope 246 Programme vidéo protection urbain		21.000,00 €
TOTAL	21.000,00 €	21.000,00 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

François BONNEAU

MAIRIE DE LA TOUR BAS ELNE (66200)

Certifié exécutoire compte tenu de
Sa transmission en Préfecture
Sa notification
Sa publication
Le 2 juillet 2021